

# DESCRIPTIONS DE CHRYSIDIDES NOUVELLES

(Suite)

Par ROBERT DU BUYSSON.

---

## 1. *Philoctetes omaloides* n. sp.

♂. Corps de petite taille, légèrement allongé, à pubescence grisâtre. Tête bleu indigo, front à points larges, à fond plat, assez serrés; cavité faciale très large, très peu profonde, imponctuée mais légèrement subruguleuse; antennes noirâtres avec le 1<sup>er</sup> article bleu, le 2<sup>e</sup> bronzé. Thorax vert gai couvert de gros points à fond plat, subocellés, excepté sur le dorsulum du pronotum et du mesonotum où les points sont obsolètes plus petits et très épars; le milieu de la base de l'écusson est imponctué, lisse; écusson et postécusson avec des points à fond creusé, postécusson conique aigu, subacuminé; écailles noir bronzé; ailes subhyalines peu ou point enfumées; pattes vertes ou bleu verdâtre; tibias de la 3<sup>e</sup> paire de pattes postérieures élargis, aplatis, subcreusés en dessous; tarsi brun noirâtre; ongles des tarsi avec trois crochets de longueur croissante. Metanotum bleuissant; angles posticolatéraux un peu plus courts que chez le *Phil. deflexus* Ab. mais à pointe aiguë. Abdomen bombé principalement sur le disque du premier segment, d'un feu doré resplendissant, quelquefois un peu cuivré, à ponctuation fine et médiocrement serrée; à points un peu plus profonds et moins serrés que chez le *Phil. deflexus*; sur le tiers postérieur du 3<sup>e</sup> segment les points sont plus gros et beaucoup plus épars. Le 3<sup>e</sup> segment régulièrement arrondi en ovale ou simplement avec une petite irrégularité dans la ligne au sommet de l'apex, mais sans sinus apparent ni marge scariée; la bordure extrême est légèrement bleuissante et le segment est lui-même légèrement déprimé avant cette bordure. Ventre à segments vert bleuâtre bordés de noir. — Long., 3 1/2-4 mill.

Le *Phil. omaloides* diffère du *Phil. deflexus* Ab. par la couleur de l'abdomen, par la forme moins bombée de celui-ci, par le 3<sup>e</sup> segment abdominal parfaitement entier, par la cavité faciale qui

est plus courte, moins profonde et subruguleuse au lieu d'être parfaitement lisse.

Mascara, province d'Oran (Algérie); pris par M. F. Ancy sur les ombellifères en filochant dans les terrains incultes.

## 2. *Hedychrum sculptiventre* n. sp.

♂. Corps d'assez grande taille, trapu, couvert de poils gros, raides, dressés, noir brunâtre. Tout l'avant-corps doré-cuivré, couvert de gros points profonds, serrés, mais nullement ruguleux ni confluent. Tête relativement petite; clypeus vert-doré, peu gibbeux, presque imponctué; cavité faciale évasée sur les côtés, obovale, vert-doré, brillante, dorée transversalement. Antennes noires, premier article bronzé; pronotum allongé, rectangulaire, avec un petit sillon partant du milieu du bord antérieur. Côtés du mésosternum (épimères) doré-cuivré comme le dorsulum, ponctués-réticulés, à points ocellés, au centre du côté lui-même se trouve un petit espace couvert de petits points peu profonds. Postécusson arrondi-convexe grossièrement réticulé; angles postico-latéraux du metanotum doré-cuivré, à pointe fine, aiguë, longue et divariquée; écailles brun obscur légèrement métallique à la base; ailes fortement enfumées d'une manière régulière avec un petit éclairci au milieu. Tout le dessous du thorax vert bleuâtre; pattes bleu un peu verdâtre, tibias vert un peu doré, tarsi et extrémités des tibias roussâtres, pubescence blanchâtre. Abdomen d'un beau feu grenat, court, de la longueur du thorax seul: 1<sup>er</sup> segment très court, à ponctuation profonde, médiocre et serrée; 2<sup>e</sup> segment grand, à ponctuation plus grosse et espacée; 3<sup>e</sup> segment court, couvert de points gros et serrés, angles latéraux obtus, noirâtres ainsi que toute la bordure du segment qui est régulièrement arrondi transversalement. Ventre noir, un peu brunâtre, couvert de gros points assez serrés, réguliers, entremêlés de longs poils épais, dressés et noirâtres. — Long., 7 mill.

Province d'Oran, Perregaux (*F. Ancy*).

Cette belle espèce diffère de l'*Hed. virens* Kl. par son coloris, par sa ponctuation non ruguleuse et régulière, par le sillon du pronotum, la ponctuation du ventre entièrement noir, etc.

## 3. *H. Phoenix* n. sp.

♀. Corps de grande taille, allongé, robuste, couvert d'une fine et courte pubescence blanchâtre. Tout l'avant-corps vert bleuâtre, cou-

vert de points réguliers assez gros, un peu confluent, rugueux sans être très serrés. Tête grosse; clypeus assez bombé sur le disque, ponctué; cavité faciale subrectangulaire, allongée, assez profonde, brillante, ridée transversalement. Antennes noirâtres, 1<sup>er</sup> article bronzé à reflets verts. Pronotum convexe, allongé, trapézoïdiforme, les côtés convergents un peu en avant; aire médiane du mesonotum d'une teinte plus bleue. Côtés du mesosternum (épimères) uniformément couverts d'une très grosse réticulation régulière. Postécusson arrondi-convexe, réticulé comme les côtés du mesosternum; angles postico-latéraux du métanotum à pointe, longue, fine, aiguë, divariquée. Pattes vertes, tarsi et extrémités des tibiai roussâtres; écailles brun noirâtre, à reflets métalliques à leur base. Ailes très fortement enfumées d'une manière uniforme avec un petit éclairci au milieu. Abdomen allongé, un peu plus long que le thorax, d'un beau feu doré; ponctuation grosse, profonde mais uniformément espacée; 3<sup>e</sup> segment régulièrement arrondi, angles des côtés spinosides, scarieux, subhyalins comme la bordure extrême de tout le segment; un léger sinus se trouve à l'apex. Ventre entièrement noir sombre, couvert de points irréguliers, le plus grand nombre plus petits que chez l'*H. sculptiventris*; le dernier segment est légèrement caréné et porte un fort crochet. — Long., 40 mill.

Syrie: Tibériade (*Elz. Abeille de Perrin*).

Cet insecte se distingue de l'*H. virens* Kl. par son abdomen franchement feu-doré, par sa ponctuation thoracique régulière et la couleur du ventre sans macule verte.

#### 4. *Hedychridium monochroum* n. sp.

♀. Corps de très petite taille, court, assez trapu, ayant la forme d'un *Hed. minutum* var. *infans* Ab., entièrement bleu, un peu verdâtre; pubescence très fine, courte, épaisse, dressée, blanchâtre; la tête et le thorax régulièrement couverts d'une réticulation uniforme, les points à fond plan. Tête grosse, plus large que longue; yeux grands, très saillants; cavité faciale presque plane, bleu vif, ridée transversalement. Antennes brunâtres, 1<sup>er</sup> article vert-doré, le 2<sup>e</sup> bronzé. Pronotum rectangulaire, transversal; aire médiane du mesonotum d'une couleur un peu plus foncée; angles postico-latéraux du métanotum à pointe longue, obtuse; côtés du mesosternum (épimères) réticulés comme le pronotum. Tarsi et extrémités des tibiai brun-roussâtre; ongles du genre. Écailles roussâtres avec quelques légers reflets verts; ailes légèrement enfumées, avec une petite fascie ondulée, transversale un peu plus obscure. Abdomen court, un peu

déprimé, uniformément ponctué-réticulé non profondément, moins grossièrement que sur l'avant-corps; 2<sup>e</sup> segment portant sur le milieu de son disque une grande tache noire mate, touchant la base du segment, bordure apicale de ce segment subscarieux; 3<sup>e</sup> segment régulièrement arrondi en demi-cercle. Ventre vert un peu bleuâtre, chaque segment largement bordé de noir, ponctuation grosse, très espacée, entremêlée de poils noirs dressés. Oviscape brun roussâtre. — Long., 3 1/2 mill.

Marseille ? septembre 1880 (Collection *F. Ancey*).

Cette charmante petite espèce serait voisine de l'*H. Zelleri* Dahlb, mais s'en éloigne par sa ponctuation grosse et réticulée, ses ailes enfumées, sa teinte mate, non brillante, par son ventre à couleur métallique couvert de poils noirs, et enfin par ses tarses non testacés.

Il est probable que la tache noire du disque du deuxième segment abdominal puisse varier et même disparaître complètement ainsi qu'on le remarque chez l'*H. minutum* Lep.

### **Chrysis fulminatrix** n. sp.

♂. Corps allongé, assez étroit, à pubescence blanchâtre, entièrement feu doré, excepté le derrière de la tête, le dessous du thorax, les pattes et le postécusson qui sont bleu un peu verdâtre. Ponctuation de la tête et du thorax très serrée, ruguleuse, subcoriacée, formée de points irréguliers assez profonds. Tête triangulaire, cavité faciale plane, ponctué finement et ridée transversalement; antennes noir-brun, avec les cinq premiers articles verts au moins en dessus, le troisième un peu plus long que les deux suivants, les articles 4, 5 et 6 renflés en dessous. Pronotum très court, rectangulaire, transversal, sans sillon à la troncature antérieure; côtés du mésosternum un peu cuivrés, couverts de points assez espacés, les uns petits, les autres plus gros; écusson plan avec une ponctuation moins serrée, les intervalles des points imperceptiblement ridés longitudinalement; postécusson gibbeux, très rugueusement ponctué. Angles posticolatéraux du metanotum bleus, à pointe large, obtuse, aplatie, subdivariquée. Écailles vertes; ailes assez enfumées; tibias vert-doré en dessus, tarses brunâtres. Abdomen resplendissant, déprimé, un peu elliptique; 1<sup>er</sup> segment moins large que le second, couvert de gros points espacés, dont les intervalles sont remplis par des points plus petits et peu profonds; 2<sup>e</sup> segment sensiblement plus large que les deux autres surtout dans la moitié postérieure, couvert de points moyens, peu serrés, une légère carène longitudinale, à peine visible,

est ponctuée très finement ; 3<sup>e</sup> segment plus large que le premier segment, normalement convexe, d'un feu plus intense, tronqué transversalement, régulièrement arrondi sur les angles de la truncature, les côtés sont largement sinués, la ponctuation est formée de points moyens assez serrés ; la ligne de points antéapicale est interrompue, composée de sept fovéoles de chaque côté, irrégulières, ouvertes ; marge apicale, concolore, plane, assez large, finement ponctuée. Ventre d'un beau feu-doré, avec des taches noires à la base de chaque segment. — Long., 8 mill.

Province d'Alger: Teniet (*F. Ancey*).

Cette belle espèce est très voisine du *Chr. dichroa* Kl.; elle s'en distingue cependant par la forme de l'abdomen, la ponctuation des segments abdominaux, par les rides de la cavité faciale et de l'écusson, par la couleur feu de la tête et l'absence de sillon au milieu du pronotum à la truncature antérieure.

#### **Chr. chloroprasis** n. sp.

♀. Corps assez trapu, couvert d'une longue pubescence blanchâtre, entièrement vert-cuivré, l'abdomen avec une teinte rosée métallique. Ponctuation de l'avant-corps ruguleuse, coriacée, formée de points irréguliers, très serrés, inégaux. Tête grande, face rectangulaire, joues longuement prolongées en avant, clypeus large, à teinte cuivré-doré, cavité faciale, plane, plus finement et plus densément ponctuée, à teinte vert-gai ; antennes brun noirâtre avec les trois premiers articles verts, le 3<sup>e</sup> deux fois long comme le deuxième. Pronotum assez court, rectangulaire, ayant dans sa ponctuation de gros points ronds à fond brillant, un léger sillon se trouve au milieu de la truncature antérieure ; mésonotum ponctué comme la tête ; écusson avec des points à fond brillant comme sur le pronotum ; postécusson légèrement convexe, les plus gros points de la ponctuation à fond plan ; angles postico-latéraux du métanotum à pointe courte, subaiguë, un peu divariquée. Écailles vert un peu bleuâtre ; ailes parfaitement hyalines à nervures très épaisses, cellule radiale grande, très allongée, subfermée. Pattes vertes un peu cuivrées, tarsi brunâtres. Abdomen brillant, un peu cylindrique, à dorsulum assez convexe, couvert d'une ponctuation fine, peu profonde, mais assez serrée, les intervalles brillants, très lisses : 1<sup>er</sup> segment à ponctuation un peu moins fine, avec la bordure apicale lisse, légèrement bleue, la truncature antérieure est brusquement creusée et bleue ; 2<sup>e</sup> segment à bordure apicale réfléchie, dès lors un peu bombée, très angainante, marginée d'une teinte bleue ; 3<sup>e</sup> segment tronqué-

arrondi transversalement, à ponctuation semblable à celle du 2<sup>e</sup> segment, mais à points plus profonds; côtés des segments subrectilignes; ligne de points antéapicale un peu enfoncée, formée de 16 points environ, très petits, peu visibles, ouverts, espacés, arrondis; marge apicale, large, concolore, couverte de petits points confluent transversalement, bordure extrême subscariéuse, hyaline. Ventre avec chaque segment vert plus ou moins bleuâtre, un peu cuivré, entourés de noir. Oviscape roussâtre. — Long., 7 1/2 mill.

Province d'Oran : Tlemcen (*F. Ancey*).

Le *Chr. chloroprasis* se rapproche beaucoup par sa forme du *Chr. austriaca* Fabr., mais le coloris est bien différent, comme on vient de le voir, et sa taille est un peu plus petite.

### **Chr. Anceyi** n. sp.

♀. Corps étroit, allongé, subparallèle, couvert d'une longue pubescence cendrée, entièrement d'un beau doré feu, avec la tête et tout le dessous du corps d'un beau bleu vif. Tête un peu plus large que le pronotum, avec le front vert un peu doré, les joues un peu prolongées en avant mais légèrement convergentes; cavité faciale subquadrangulaire, légèrement creusée, imponctuée, lisse, brillante; antennes brun noirâtre avec les deux premiers articles bronzés en dessous et verts en dessus, le 3<sup>e</sup> avec la base verte en dessus, moins long que deux fois la longueur du deuxième; pubescence des antennes gris roussâtre; ponctuation de la tête médiocre et peu profonde. Pronotum étroit, long avec un large et long sillon au milieu de la troncature antérieure. Ponctuation thoracique formée de gros points peu profonds, espacés, à intervalles lisses et brillants; côtés du mésosternum (épimères) dorés au milieu, ponctués comme le dorsulum; suture postérieure de l'écusson bleue; postécusson arrondi, subréticulé; angles postico-latéraux du métanotum bleu vif, à pointe médiocre, subobtuse, dirigée en arrière. Écailles bronzées; ailes subhyalines, cellule radiale étroite, allongée, subfermée; tibias bleu verdâtre, tarses brun roussâtre, le reste des pattes d'un beau bleu vif. Abdomen subcylindrique, peu convexe, hérissé de longs poils blancs, espacés: 1<sup>er</sup> segment couvert de points assez gros entremêlés de points plus petits, bordure apicale un peu cuivrée; 2<sup>e</sup> segment avec des points un peu confluent sur le disque, tous égaux, une légère carène élevée, longitudinale se distingue au milieu où l'on remarque une teinte violacée, la bordure apicale de ce segment est légèrement réfléchie, très engageante, plus dorée; 3<sup>e</sup> segment acuminé, un peu violacé, avec une ponctuation un peu plus grosse,

mais moins profonde, les côtés du segment convergents à l'apex ; série antéapicale large, enfoncée, composée d'environ 12 gros points, largement ouverts, irréguliers, subpellucides ; marge apicale, large, subpellucide, subscarieuse, légèrement bleu bronzé, laissant de chaque côté un large angle arrondi très obtusément, puis formant à l'apex une pointe émarginée, de manière à former deux petits angles très émoussés ; ponctuation de la marge apicale rare, assez fine et obsolète. Ventre avec les côtés bleu vif, les segments du milieu bleus au centre, le reste noir ; oviscape brunâtre.—Long., 6 1/2 mill.

Province d'Oran : Mascara (*F. Ancey*).

Le *Chr. Anceyi* si remarquable par son riche coloris se rapproche beaucoup par sa forme du *Chr. peninsularis* Ab. et Buys., mais s'en éloigne quant à sa coloration et son armature apicale.

Je suis heureux de dédier cette belle mouche à M. F. Ancey, de Marseille, en reconnaissance de l'amabilité qu'il a mise en me communiquant le produit de ses chasses en Algérie, et sa collection toute entière, où figurent des espèces fort intéressantes.

#### ***Pyria polystigma* R. du Buys.**

♀. Dans la collection F. Ancey, se trouve un exemplaire ♀ du *Pyria polystigma* R. du B., provenant de Madagascar. Il diffère de la description que j'ai donnée (*Revue d'Ent.*, 1887, VI, p. 199 et 200), par sa couleur plus verte, sa cavité faciale vert un peu bleuâtre, subruguleuse transversalement, à ponctuation coriacée moins grosse qui sur le front ; par les taches du corps moins grandes, non noir au milieu ; par l'angle émoussé des côtés du 3<sup>e</sup> segment abdominal presque nul ; par le ventre vert gai. L'exemplaire que je possède a les antennes incomplètes, de sorte que dans ma description je n'ai pas pu en parler. La ♀ de la collection Ancey les a grosses, fortes, noirâtres, avec le premier et le deuxième articles verts, le deuxième très court, le troisième de la longueur du deuxième.

Comme la faune des Chrysidides d'Algérie est encore peu connue, je crois intéressant de signaler les espèces suivantes récoltées par M. F. Ancey.

#### ***Cleptes afra* Luc.**

Trois ♂, à peu de chose près tous exactement conformes à la description que j'ai donnée (*Revue d'Ent.*, 1887, t. VI, p. 8), d'après les trois spécimens de la collection Abeille.

Localités : province d'Oran : Saïda, Sidi-bel-Abbès, Oran.

**Philoctetes caudatus** Ab.

♂♀. Quelques ♀ atteignent cinq millimètres. Les côtés du mesosternum (épimères) sont dorés, quelquefois avec des reflets verts, mais jamais bleu vif.

Localités : prov. d'Oran : Sidi-bel-Abbès, Perregaux, Mascara ; prov. d'Alger : Teniet-el-Haad.

**Chrysis pruna** Grib.

Trois ♀ parfaitement conformes à la diagnose de M. G. Gribodo (*Ann. mus. civ. Genova*, 1879, XIV). Cependant voici quelques caractères que l'on ne trouve pas dans l'opuscule de M. Gribodo. Corps d'un doré feu plus ou moins cuivré (cuivré surtout sur le front) ; cavité faciale presque plane, ridée transversalement avec des points épars ; les quatre premiers articles des antennes doré-cuivré ; angles postico-latéraux du metanotum à pointe obtuse ; troisième segment abdominal non arrondi transversalement, mais légèrement en pointe semielliptique ; ce segment est un peu déprimé sur le disque avec une légère carène longitudinale vers le milieu de l'apex, séparant la ligne antéapicale de points. Poils du corps gros, courts, dressés, noir-brun ; ventre feu-doré avec des taches noires à la base de chaque segment. Les pattes sont toujours d'une teinte dorée plus prononcée. Écailles doré-cuivré ; ailes un peu enfumées, cellule radiale anguleuse, presque fermée, avec une teinte enfumée très accentuée sur le bord externe de cette cellule. Tarses bruns avec les articulations roussâtres ; ponctuation de l'avant-corps serrée, coriacée, à points irréguliers. Les uns gros, les autres moyens avec de plus petits dans les intervalles.

M. F. Ancy me dit qu'il a capturé cette belle espèce, en mai, sur les dunes au bord de la mer, à Alger, près du jardin d'acclimation, sur les petites plantes fleuries, en compagnie de plusieurs espèces d'Osmies.

Localités : Alger et Tlemcen.

**Chr. elegans** Lep.

♂. Province d'Oran : Mascara.



**Chr. Chevrieri** Ab.

♀. Un individu de très petite taille, mesurant 6 mill., remarquable également par la ponctuation abdominale formée de très gros points espacés, dont les intervalles sont garnis d'autres points petits et peu enfoncés.

Localité: prov. d'Oran: Mascara.

**Chr. varicornis** Spin.

♂. Province d'Alger: Teniet-el-Haad.

**Chr. Phryne** Ab.

♂. M. le Dr Paul Magretti, de Canonica d'Adda (Italie), m'a communiqué un ♂ de *Chr. Phryne* Ab. Ce sexe étant jusqu'à présent resté inconnu, en voici la description. Long., 5 mill. Tête vert bleuâtre, d'un bleu plus foncé vers les ocelles et l'occiput, le front non doré; cavité faciale, subrectangulaire, évasée, à ponctuation fine, serrée, canaliculée et lisse au milieu, ornée de chaque côté d'une longue pubescence blanche, couchée; yeux très grands, allongés; joues prolongées très en avant, peu ou point convergentes; clypeus allongé, légèrement émarginé au milieu. Antennes noir brunâtre, avec des reflets verts sur les trois premiers articles, les articles 3 et 4 légèrement renflés dans leur milieu seulement et en dessous. Écailles bleues; ailes assez enfumées, cellule radiale grande, anguleuse, ouverte; écusson et postécusson arrondis; angles postico-latéraux du métanotum courbés, subaigus, à pointe très légèrement divariquée à l'extrémité. Pattes vert bleuâtre, tarsi blanc sale, subtestacés, légèrement brunis aux extrémités. Troisième segment abdominal tronqué-arrondi transversalement; marge apicale bleue, avec quelques petits endroits un peu transparents comme chez la ♀; fovéoles de la série antéapicale confluentes, formant une large ligne enfoncée, séparée au milieu de l'apex; ventre noir, avec les segments bordés de vert. Ponctuation, coloris et forme du corps comme chez la ♀. Voir la description de M. Elz. Abeille de Perrin dans son *Synopsis*, p. 84 et 85.

Localité: Lombardie: Canonica d'Adda, 2 juillet 1883 (*Magretti*).

**Chr. candens** Germ.

♂. M. T. de Stefani-Perez, de Palerme, a bien voulu me communiquer un specimen de *Chr. candens* Germ. Cet exemplaire se trouve être précisément un ♂. Il est bien conforme à la description de Dahlbom (*Hymen. Europ. præcip. boreal.*, t. II, p 140). Voici cependant une description détaillée qui permettra de juger des différences qui existent entre cette espèce et les *Chr. Laïs* Ab. et *Phyne* Ab.

Long., 5 1/2 mill. Corps étroit, allongé, couvert d'une très fine pubescence blanchâtre. Tête entièrement bleue, couverte de points réguliers, serrés, subocellés sur le front, subréticulés ; cavité faciale à teinte verte, peu profonde, évasée, sans arête vers le front, subcanaliculée, lisse, imponctuée et brillante au milieu, finement ponctuée sur les côtés qui sont eux-mêmes couverts d'une longue pubescence blanche ; front non doré ; joues assez prolongées en avant, mais un peu convergentes, non parallèles. Thorax couvert d'une ponctuation assez serrée, formée de points médiocres entremêlés de points plus petits. Pronotum cylindrique, assez long, doré-feu, avec un sillon assez profond au milieu de la troncature antérieure ; mesonotum cylindrique, les aires latérales doré-feu, l'aire médiane bleue ; écailles bleues, ainsi que les côtés du mésosternum, tout le dessous du thorax, l'écusson, le postécusson, le métanotum et les pattes. Postécusson arrondi, avec une cavité au milieu de sa base près de l'écusson ; angles postico-latéraux du métanotum à pointe courte, obtuse. Ailes subhyalines, cellule radiale assez courte, presque complète ; tarses roussâtres. Abdomen feu-doré, un peu allongé, assez bombé sur le disque du 2<sup>e</sup> segment ; 1<sup>er</sup> segment à ponctuation plus grosse que sur les autres segments, formée de points plus gros entremêlés de petits ; 2<sup>e</sup> segment un peu plus large que les autres surtout dans sa partie postérieure, ponctuation régulière formée de points égaux, assez serrés, une ligne de couleur plus feu suit le milieu du segment dans toute sa longueur ; 3<sup>e</sup> segment régulièrement bombé sur son disque, régulièrement arrondi non tronqué transversalement, non émarginé au milieu, ponctué comme le 2<sup>e</sup> segment ; ligne antéapicale peu ou point enfoncée, interrompue au milieu, formée de gros points irréguliers, confluent allant en diminuant de grosseur sur les côtés, au nombre de 16 environ ; marge apicale bleu vif, assez large, nullement scarieuse, épaisse, finement ponctuée, avec une tache triangulaire feu-doré avançant au milieu, partant du point d'interruption de la ligne antéapicale et atteignant presque le bord apical. Ventre bleu verdâtre avec des taches noirâtres sur le milieu de chaque segment.

Le *Chr. candens* Germ. ♂ diffère du *Chr. Laïs* Ab. ♂ par sa forme allongée, subcylindrique, non trapue, par son front bleu, nullement doré, ses joues plus longuement prolongées en avant, sa ponctuation thoracique moins grosse, formée de points médiocres entremêlés de petits, par ses angles postico-latéraux du métanotum qui sont à pointe courte et obtuse (chez le *Chr. Laïs* Ab. ♂ ils sont à pointe assez allongée); par la cellule radiale des ailes moins allongée; par l'abdomen moins trapu, moins bombé, le 2<sup>e</sup> segment à ponctuation formée de gros points mêlés à des petits (chez le *Chr. Laïs* Ab., ce segment est couvert de points gros, égaux et réguliers); par la ligne anteapicale interrompue par une tache feu-doré et formée de fovéoles plus grosses, confluentes et irrégulières; par la marge apicale un peu plus large, non émarginée à l'apex, mais bien régulièrement arrondie (chez le *Chr. Laïs* Ab. ♂, un léger sinus obtus se trouve à l'apex et le rend presque émarginé) et enfin par son ventre bleu verdâtre (le *Chr. Laïs* Ab. ayant le ventre noir à la base, feu doré sur le reste).

Comme on peu le voir la *Chr. Laïs* Ab. est donc nullement synonyme du *Chr. candens* Germ., ainsi que l'ont pensé quelques personnes.

Le *Chr. Phryne* Ab. ♂ diffère du *Chr. candens* Germ. ♂ par sa ponctuation régulière, subréticulée, formée de points assez gros, subégaux; par ses joues plus longuement prolongées en avant, presque parallèles; par son pronotum un peu plus allongé, sans sillon profond à la troncature antérieure; par le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> article des antennes qui sont renflés dans leur milieu; par les angles postico-latéraux du métanotum qui sont à pointe subaiguë; par ses tarsi blanc sale; par ses ailes assez enfumées; par le 3<sup>e</sup> segment abdominal qui est tronqué-arrondi transversalement; par la marge apicale qui est très mince, un peu transparente; par la série antéapicale qui est large et enfoncée, etc...

Les *Chr. Phryne* Ab., *candens* Germ. et *Laïs* Ab. sont donc trois espèces distinctes, bien que fort voisines les unes des autres.

#### **Chr. cæruleiventris** Ab.

♂. Ce sexe jusqu'à présent inconnu diffère de la femelle (Voir *Synopsis crit. et syn. des Chrysidés de France*, par M. E. Abeille de Perrin, p. 79 et 80) par son corps légèrement moins allongé, la face, le dessous du thorax et les pattes verts, les antennes plus grosses, la tête plus large, la marge apicale des segments abdominaux non irisée; le 3<sup>e</sup> segment abdominal plus court, plus tronqué, avec un petit sinus subaigu à l'apex qui le rend émarginé

et enfin par le ventre d'un bleu moins vif avec quelques reflets vert-doré.

J'ai capturé quatre individus de ce sexe dans le département de l'Allier; j'ai même pris du même coup de filet les deux sexes accouplés sur des pierres sèches exposées aux plus forts rayons du soleil de la fin de juin.

#### **Chr. hydropica** Ab.

♂♀. La description qu'a donné M. Elz. Abeille de Perrin dans son *Synopsis* p. 65 et 66, est celle du mâle. En effet, l'exemplaire typique de la collection Abeille, provenant de Barrasse, près Marseille, appartient à ce sexe, ainsi qu'un autre qui lui a été adjoint, venant de La Seyne (Var). Dans cette dernière localité M. l'abbé A. Tholin a pris deux ♀ de cette belle espèce; une autre ♀ a été capturée par M. Abeille de Perrin dans les environs d'Hyères (Var). J'en ai vu un autre individu ♀ dans la collection Bossavy, il provient des Sablettes, près La Seyne (Var). La ♀ diffère donc du ♂ par sa forme moins trapue; la série antéapicale plus large, formée de points plus grands, disposés transversalement à la série elle-même, c'est-à-dire dans le sens de la longueur de l'abdomen; la marge apicale du 3<sup>e</sup> segment est nullement échancrée au milieu, les côtés forment un petit angle obtus un peu après la naissance de la marge et un léger sinus se trouve avant la série antéapicale comme chez le ♂. L'abdomen est chez la ♀ plus allongé et un peu moins renflé.

#### **Hedychridium nanum** Chevr.

J'ai pris en septembre, non loin de Broût-Vernet, deux exemplaires ♀ de cette espèce et en même temps un très grand nombre d'*Hed. roseum* Rossi, dont plusieurs me montrent le passage direct de l'*Hed. roseum* Rossi type à l'*Hed. nanum* Chevr., soit par la teinte plus ou moins violette de l'abdomen, soit même par la couleur du 3<sup>e</sup> segment abdominal qui est partiellement ou totalement vert. L'un des deux *Hed. nanum* est de la taille minuscule du type Chevrier (actuellement dans la collection Abeille), l'autre est plus gros et atteint 5 mill. A part la couleur violette qui couvre tout l'abdomen, on ne trouve chez l'*Hed. nanum* Chevr. aucun autre caractère différentiel pour le séparer de l'*Hed. roseum* Rossi. Il est donc impossible de considérer la mouche de Chevrier comme espèce distincte; cependant je crois convenable de la mettre au rang de

variété de l'*Hed. roseum* Rossi, dont elle dérive manifestement. Voici un petit tableau qui indiquera sa place.

*Hed. roseum* Rossi. Abdomen couleur de chair ou avec une légère teinte métallique en vert ou en violacé.

var. *chloropyga* nob. Abdomen couleur de chair à teinte métallique violacée, 3<sup>e</sup> segment entièrement (ou partiellement en forme de macule) d'un vert franc à reflets bleu violacé.

var. *nanum* Chevr. Abdomen entièrement violet métallique.

Il est bon de faire remarquer que les individus portant cette livrée métallique exagérée appartiennent tous au sexe féminin.

### **Cleptes Abeillei** R. du B.

♂. J'ai pris cette année-ci, sur des ombelles de *Peucedanum cervaria* Lep. trois mâles du *Cleptes Abeillei* R. du B., en compagnie de femelles. Le ♂ copie la coloration de la ♀; il en diffère uniquement par son corps plus robuste et plus trapu, son abdomen plus court à ponctuation un peu plus serrée, la cavité faciale toujours d'un beau bleu ainsi que les écailles des ailes. Le 5<sup>e</sup> segment abdominal est noir comme le 4<sup>e</sup>. (Voir la description de la ♀: *Revue d'Ent.*, 1887, VI, p. 6.)

### **Cl. Putoni** R. du B.

♂. Ce sexe jusqu'à présent resté inconnu m'a été procuré par mon généreux ami, M. Elz. Abeille de Perrin; le spécimen qu'il m'a donné provient de Gréouls, station d'eaux thermales, à huit kilomètres environ de Manosque (Basses-Alpes). Je rappellerai que M. le D<sup>r</sup> A. Puton a découvert la ♀ à Sisteron, dans le même département.

Le *Cleptes Putoni* ♂ est de la même couleur que la femelle, mais s'en distingue par sa forme plus trapue, son abdomen plus allongé, ovale; le 5<sup>e</sup> segment abdominal est feu comme les autres. (Voir la description de la femelle: *Revue d'Ent.*, 1886, V, p. 151.)

---

#### **Errata du 1<sup>er</sup> mémoire (Revue 1887).**

- Page 171 — ligne 32 — effacez « des segments. »  
» 175 — » 2 — mettez le signe ♂ avant « Corpore... »  
» 179 — » 21 — effacez « en » avant « non convergent. »  
» » — » 22 — lisez l'apex au lieu de « l'ovex. »  
» 184 — » 4 — lisez Caramanie au lieu de « Caramarie. »
-